

Le C.A.U.E 64 propose régulièrement des formations sur les thèmes liés à l'architecture, l'urbanisme ou le paysage. Ces formations s'adressent à des publics variés (architectes, paysagistes, élus/agents/techniciens des collectivités...). Les frais relatifs à la logistique (location de salle et de matériel, accueil des stagiaires, coût des intervenants...) sont compris dans la proposition de tarifs de la formation.

1. Objet et champ d'application

Toute acceptation de la proposition de formation implique l'acceptation sans réserve par le stagiaire et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales.

2. Modalités d'inscription

La formation proposée ne rentre pas dans les conditions de prise en charge des OPCO (Opérateurs de compétences).

La formation pourra être comptabilisée comme une « formation structurante » dans les déclarations de suivi du CNOA

Une demande de pré-inscription à la formation est à effectuer directement depuis le site du C.A.U.E 64 www.caue64.fr

La confirmation d'inscription sera adressée par le C.A.U.E 64 au stagiaire à réception de l'intégralité du règlement.

La pré-inscription vaut acceptation par le stagiaire (et le cas échéant par l'entreprise) des présentes conditions générales.

L'inscription définitive sera confirmée nominativement au stagiaire par courriel, précisant date, heure et lieu de formation. Le C.A.U.E 64 se réserve le droit de refuser une inscription en fonction du nombre de places disponibles.

3. Modalités de règlement

Mode de paiement : par chèque à l'ordre du C.A.U.E 64 ou par virement bancaire.

Domiciliation : Crédit Coopératif

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 3506 821

Code BIC : CCOPFRPPXXX

Centre d'Affaires Aquitaine 24 rue Ronsard BP 707 64007 PAU Cedex

C.A.U.E 64 - 4 place Reine Marguerite - 64000 PAU

4. Modalités d'annulation

Cas d'annulation du fait du stagiaire

En cas d'annulation du fait du stagiaire avant le début de l'une des actions visées dans le programme de formation, le stagiaire sera tenu de dédommager le C.A.U.E 64 selon les conditions suivantes :

- toute annulation à la formation faite jusqu'au 2 février 2026 n'entraînera aucun frais,
- toute annulation faite après le 2 février 2026 ne donnera droit à aucun remboursement.

Cas d'annulation du fait du C.A.U.E 64

Si le C.A.U.E 64 était exceptionnellement contraint d'annuler ou d'interrompre l'action de formation, le stagiaire en serait informé dans les meilleurs délais par tout moyen écrit afin de convenir de son report.

En cas d'évènement de force majeure (tel que défini par la jurisprudence française) ne permettant pas au C.A.U.E 64 d'assurer tout ou partie de l'action de formation, celui-ci s'engage à rechercher toute solution permettant, dans des conditions raisonnables de coût et de contraintes d'exploitation, de poursuivre l'exécution normale des prestations objet des présentes.

Enfin, en cas d'impossibilité définitive d'exécution, l'intégralité du règlement fait par le stagiaire lui sera restitué.

5.Validation

Une attestation de suivi sera remise au stagiaire en fin de formation.

La formation pourra être comptabilisée comme une « formation structurante » dans les déclarations de suivi du CNOA.

6.Propriété intellectuelle

Samuel COURGEY est détenteur, sauf clause contraire dans la convention des droits patrimoniaux de la conception de la formation (documents, réalisations matérielles etc...). Le stagiaire ne pourra faire aucun usage commercial des produits issus de la conception de la formation sans l'accord écrit de Samuel COURGEY.

7.Informatique et libertés

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le stagiaire est informé que les données recueillies lors de son inscription sont intégrées dans la base de données de contact du C.A.U.E 64. Celle-ci est utilisée pour établir des listes de diffusion et lettres d'information de l'activité du C.A.U.E 64 par mail. Elle n'est pas susceptible d'être communiquée à des tiers.

Conformément aux articles 34 et suivants de la loi précitée, le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant, ainsi qu'un droit d'opposition à la parution de ses données dans la base de données du C.A.U.E 64.

Pour exercer ce droit le stagiaire doit s'adresser au C.A.U.E 64 :

- par mail : contact@caue64.fr
- par courrier : C.A.U.E 64 - 4 place Reine Marguerite - 64000 PAU

8.Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne pouvait être réglé à l'amiable, le tribunal de Pau sera seul compétent pour régler le litige.